

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 15 (1877)  
**Heft:** 25

**Artikel:** L'eau claire  
**Autor:** L.M.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-184299>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 05.04.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

## JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les Samedis.

### PRIX DE L'ABONNEMENT :

Pour la Suisse : un an, 4 fr. ; six mois, 2 fr. 50.

Pour l'étranger : le port en sus.

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin Monnet, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

### L'eau claire.

Lorsque notre joli chemin de fer funiculaire nous transporte en quelques minutes et comme par enchantement au bord du lac, la chose nous paraît toute simple ; nous nous installons commodément dans ses wagons confortables et nous nous laissons glisser sur cette pente douce, sans trop songer aux sacrifices qu'il a coûtés.

N'en est-il peut-être pas de même d'une autre entreprise non moins intéressante et utile ?... Depuis quelques jours nous entendons dire par-ci par-là :

— A propos, l'eau de Montreux va nous arriver dans le courant de juillet.

— Ah ! c'est juste.

Et c'est tout. Nombre de gens la verront bientôt perler dans leurs carafes, couler abondamment de nos fontaines, sans savoir exactement d'où elle vient, sans se rendre compte du chemin qu'elle parcourt. Suivons donc l'itinéraire vraiment étonnant de sa canalisation : Partant de la source située dans un vallon pittoresque, au fond duquel roule en bouillonnant la Baie de Montreux, et que dominant les rochers de Naye et de Jaman, elle passe d'abord sous les monts de Sonzier, par un tunnel qui n'a pas moins de 950 mètres de longueur et dans lequel nous irons bientôt respirer la fraîcheur.

Après ce trajet souterrain qui a donné lieu à des travaux fort considérables, la canalisation longe les pentes du Mont Kubli, passe au-dessus de Brent, traverse en siphon la Baie de Clarens, se dirige sur Blonay et St-Légier, puis franchit, dans un nouveau siphon, la vallée profonde de la Veveyse. De là, elle contourne les monts de Chardonne, arrive dans le village de Chexbres, traverse la Cornallaz dans un tunnel de 416 mètres, puis continue en amont des villages d'Epesses, de Riez, Grandvaux, Corsy, Belmont, Chailly, et atteint enfin le réservoir du Calvaire.

Ce petit bout de tuyau, dont 18,000 mètres sont en ciment et 12,000 en fonte, parcourt ainsi par monts et par vaux un espace d'environ 7 lieues. Nous disons par monts et par vaux ; qu'on se représente, en effet, ces siphons gigantesques, ces canaux de 48 centimètres de diamètre descendant avec une hardiesse inouïe les pentes abruptes, traversant le lit profond et tourmenté des torrents, puis remontant leurs eaux du côté opposé sous une pression qui va jusqu'à 16 atmosphères pour celui

de la Veveyse, par exemple, et qui représente par conséquent une colonne d'eau de plus de 500 pieds !

Et nous boirions cette eau limpide venue de si loin, sans admiration pour de pareils travaux, sans un sentiment de reconnaissance pour les hommes dévoués à qui nous la devons !... Non, c'est impossible. Que ceux qui n'ont pas pu prendre des actions pour soutenir pécuniairement l'entreprise, s'écrient au moins en savourant le liquide du Pont-de-Pierre : A leur santé, et qu'ils vivent !

Lausanne va donc jouir des précieux avantages d'une source abondante et pure, après laquelle nous soupirions depuis longtemps. Les Vaudois ne sont pas grands buveurs d'eau, mais ils la veulent claire. Et quand il suffisait d'un jour de pluie pour que l'eau boueuse du Chalet-à-Gobet vint troubler notre breuvage, avouez que nous avons bien le droit de nous plaindre. Du reste, l'autorité municipale ne devait guère dormir tranquille : qui nous prouvera que cette eau, d'une limpidité plus que douteuse, n'ait pas poussé vers le petit-blanc nombre de ses administrés et fait ainsi un mal incalculable !

Au double point de vue sanitaire et moral, la municipalité assumait donc sur elle une bien lourde responsabilité. Elle entrevit toute l'étendue du danger, un peu tard, il est vrai, mais elle l'entrevit ; puis, à l'ouïe des murmures du peuple, ferme, digne et confiante comme Moïse dans le désert, elle frappa le rocher !

Mais je me trompe ; la Société des eaux de Montreux l'avait déjà frappé. Fidèle à ce principe que toute initiative porte en elle quelque chose de compromettant, l'autorité locale avait attendu qu'on lui dise : « Il y a là-bas de l'eau, viens, vois et bois ! »

Dès lors tout s'est arrangé, sauf quelques méchantes discussions au Conseil communal qui ont vainement tenté de mélanger certaine eau du Jorat à l'eau des Alpes, deux liquides qui ne se marient point.

Pour voir cette source de près, entrons dans le bâtiment du réservoir, construit sur la rive gauche de la Baie de Montreux ; puis, tête baissée, les pieds sur le bord du radier, et munis d'une lampe, pénétrons dans le tunnel pratiqué au pied de la montagne. Bientôt on entend le bruit de l'eau qui sort à flots pressés du rocher, et se soulève comme un liquide en ébullition ; on éprouve alors une

agréable satisfaction à la pensée que dans quelques semaines cette eau prendra le chemin de la capitale, distante de 30 kilomètres, et où elle arrivera 8 1/2 heures après, parcourant ainsi un mètre par seconde.

Le docteur X., qui avait un verre dans sa poche, le remplit pour apporter au grand jour cette eau qui sort du sol fraîche, limpide et filtrée naturellement. Il la but, la trouva excellente, et, songeant au plaisir avec lequel elle serait accueillie par les Lausannois, peu habitués jusque-là à l'eau transparente, s'écria en levant son verre : « Ce sera là pour moi un terrible concurrent. »

On assure, du reste, que c'est en prévision des heureux effets qu'on attend des eaux de Montreux et de l'abondante consommation qui en sera faite, que la Section de police a renoncé, depuis quelque temps déjà, à la ronde de 11 heures dans nos établissements publics.

Si nous remontons près de Sonzier, l'attention ne tarde pas à être attirée par le bruit d'une forge et celui d'une puissante machine à vapeur installée au pied de la colline. C'est là que l'air est aspiré, puis refoulé dans un tuyau qui va, après un long trajet dans la galerie souterraine, actionner l'engin perforateur placé au fond de celle-ci.

Entrons dans ces lieux sombres et suivons notre guide dont la lampe ne jette autour de lui qu'une pâle lueur. Notre cortège offre un aspect bizarre ; l'un a noué son mouchoir en oreilles d'âne sur sa tête ; l'autre a retourné son habit qui laisse voir la doublure bariolée de ses manches ; un troisième a endossé la blouse d'un mineur, d'autres enfin se sont attifés de la façon la plus étrange pour se garantir de l'eau boueuse qui tombe de la voûte ou suinte le long des parois.

Nous avançons lentement, presque à tâtons dans ce trou humide et froid, impatients d'arriver au fond, de voir ce qui s'y passe et d'en ressortir..... Tout à coup un tapage infernal se fait entendre ; la perforatrice est en mouvement ; ses burins, frappant à coups précipités, s'acharnent à percer la roche où ils pénètrent, trois fois par jour, à la profondeur de 1 mètre 40.

Impossible d'échanger une parole avec son voisin, tant le bruit est assourdissant ; on se borne à regarder sans commentaires. Quelques instants s'écoulent ; les burins ont atteint la profondeur voulue, et nous rebroussons, suivis de la machine, qui roule sur de petits rails baignés par l'eau dans laquelle nous patageons à qui mieux mieux.

Rendus à la lumière, on reste longtemps sous le charme du magnifique panorama qui s'ouvre tout à coup et contraste si vivement avec l'étroite et sombre galerie. Crottés des pieds à la tête et vice-versà, nous ne pouvons nous regarder sans rire ; impossible de remettre à l'endroit les habits à l'envers ; rien de mieux à faire que d'attendre, assis à l'entrée du tunnel, que le soleil nous ait séchés.

Pendant cet intervalle, les ouvriers avaient chargé les trous de mine, auxquels nous ne songions plus.

..... Pan! pan!..... pan!..... Tous nos chapeaux, enlevés par l'air chassé violemment hors du tunnel, vont rouler au bas du talus.

Les deux sections du passage souterrain n'étaient plus séparées que par une épaisseur de 20 à 25 pieds ; dans quelques semaines, la dynamite aura fait son œuvre, et la pose des canaux sera complètement achevée.

On ne peut qu'admirer un si beau résultat et louer le courage de ceux qui se sont mis à la brèche dans cette colossale entreprise, si l'on songe aux difficultés de tout genre qu'ils ont rencontrées, si l'on songe enfin, à la vue de tants d'importants travaux, que le premier coup de pioche a été donné le 6 juin 1876, et qu'avant de le donner la société a eu à traiter avec trois cent cinquante-cinq propriétaires pour le passage de la canalisation!

Honneur donc à ces hommes de persévérance ; puisse cette eau leur être légère et leur attirer les sentiments de sympathie et de reconnaissance auxquels ils ont droit.

L. M.



#### Lè dou que font écrièrè l'ão z'anoncès.

Dein lo teimps iò l'étai onco lè menistrès qu'ap-pedzivon cliào que sè volliàvon mettrè la corda ào cou, dou z'amœiràò que s'étiont décidà à fèrè lo grand chaut, alliron fèrè écrièrè l'ão z'anoncès. Quand l'est que furont à la tiura et que l'uron bailli l'ão lettrès dè bordzézi et l'ão z'estrail, lo menistrè pre onna folhie dè papai timbrà, d'on batz et l'é-cri-se : Il y a promesses de mariage entre . . . et pi lo resto. Quand vollie lè fèrè signi l'ão nom, ma fâi, motta ! ne saviont écrièrè ni l'on, ni l'autro ; et furon d'obedzi dè fèrè la crâi. Lo gaillà eimpougnè la plionma et fâ tant bin què mau dou batons ein travai l'on dè l'autro, vo sèdè : dè cliào batons coumeint font lè petits bouébo que vont à l'écoula quand lo régent l'ão minè lè dâi po l'ão z'appreindrè à écrièrè. Quand l'eut fini, passè la plionma à la gaupa, que fâ d'aboo coumeint li, et ein après le fâ onco on O déveron la crâi, que cein resseimbiàvè prâo à 'na liquierna dè bateau à vapeu.

Quand l'est que furon frou dè tsi lo menistrè, la gourgardine fe à son lulu :

— Eh bin, tot parâi, po la plionma, y'ein sé mè què tè!

— Caise-tè, foula ! ne sâvein pas écrièrè ni l'on, ni l'autro ; n'as-tou pas assebin fé la crâi ?

— Binsu, mâ n'as-tou pas vu cé galé coucon que y'é fé tot d'éveron ?

— Oi ! Eh bin quiet ?

— Eh bin l'est cein qu'on lâi dit dè l'otographe, que te n'as rein su ein fèrè et chéret bin mè. Te vâi bin !



#### Mouton.

Le supplément littéraire du *Figaro* publie sous ce titre un article de M. Léon Gozlan, que nous avons lu avec beaucoup de plaisir et auquel nous nous permettons d'emprunter quelques passages. Il s'agit d'abord d'un étranger, d'un ancien capitaine décoré, se disant Italien, et qui, persécuté